

FICHE INSCRIPTION

2023 - 2024

BÉBÉ NAGEUR ET JARDIN AQUATIQUE

Né entre le **16/09/19** et le **16/03/23**

1 - IDENTITÉ PÈRE / MÈRE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe et portable : /

Courriel :

Écrire en majuscule

2 - INSCRIPTION ANNUELLE

ENFANT 1 > Nom : Prénom :

Date de naissance :

Cochez la case correspondante

Bébé nageur samedi de 9h à 9h45

Jardin aquatique samedi de 10h à 10h45

1 séance / semaine (vacances scolaires non comprises), séance de 45 minutes maximum pour bébé-nageur et jardin aquatique

ENFANT 2 > Nom : Prénom :

Date de naissance :

Cochez la case correspondante

Bébé nageur samedi de 9h à 9h45

Jardin aquatique samedi de 10h à 10h45

ou École de natation

À remplir par le maître-nageur après avoir effectué le test de natation :

GROUPE..... > le..... > de..... à.....

1 séance / semaine (vacances scolaires non comprises), séance de 40 minutes pour l'école de natation

BÉBÉ NAGEUR ET JARDIN AQUATIQUE	DURÉE	SAMEDI
Bébé nageur - de 6 mois à moins de 2 ans	45 min	9h - 9h45
Jardin aquatique - de 2 ans à moins de 4 ans		10h - 10h45

Reprise des cours le samedi 16/09/23

3 - TARIFS

	Habitants et salariés de SQY	Extérieurs
1 enfant Bébé nageur ou Jardin aquatique	<input type="checkbox"/> 241,50€	<input type="checkbox"/> 315€
2 enfants Bébé nageur ou Jardin aquatique	<input type="checkbox"/> 448,50€	<input type="checkbox"/> 585€
1 enfants Bébé nageur ou Jardin aquatique + 1 enfant école de natation	<input type="checkbox"/> 431,50€	<input type="checkbox"/> 562,50€

Mode de règlement : chèque CB espèces

4 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions seront effectuées par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.
- Toute demande d'inscription devra être accompagnée :
 - o d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, facture téléphonique...)
 - o d'une copie d'une pièce d'identité du père ou de la mère (Carte Nationale d'Identité, permis de conduire, passeport) ainsi que d'une copie du livret de famille
 - o d'une déclaration sur l'honneur attestant que votre enfant a réalisé une visite médicale datant de moins de 6 mois et que ses vaccinations sont à jour
 - o de l'intégralité du règlement
- Les dossiers incomplets ne seront pas traités.
- L'abonnement est nominatif et individuel et ne prévoit pas l'accès à la piscine en dehors du temps d'activité.
- Les cours ne seront dispensés que pendant la période scolaire (se référer au planning d'ouverture de l'établissement).
- Les jours fériés ou fermetures exceptionnelles (vidange, incident technique...) ne donneront pas lieu à un report de cours.
- Les inscriptions ne seront pas remboursées.
- Le bonnet de bain, la tenue de bain réglementaire et la douche seront obligatoires pour pouvoir participer à l'activité.

En cas d'absence personnelle durant les cours bébé nageur ou jardin aquatique, les cours ne seront ni reportés ni remboursés.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'organisation et y souscrire sans réserve.

Date

Signature :